

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
Catégorie de ramassage.....	2
Sélection des itinéraires à échantillonner	3
Formation en pratiques exemplaires.....	4
Échantillonnage de l'itinéraire et collecte de données.....	4
Échantillonnage des itinéraires– Formulaire 104	6
Établissement des temps de services de ramassage et de livraison	7
Temps de service pour le ramassage prévu	7
Temps de service pour le ramassage sur demande	8
Temps de service pour les livraisons non prévues.....	9
Allocation de temps de service pour les points de remise pour livraisons prévues et non prévues – Sommaire.....	10
Formulaire 110 Sommaire de l'échantillonnage des itinéraires de ramassage Commercial – itinéraire individuel	12
Formulaire 112 Sommaire de l'échantillonnage des itinéraires de ramassage (Tous les itinéraires)	13
Tri séquentiel, temps de chargement et de déchargement.....	14
Allocation de temps de conduite pour ramassage prévu.....	15
Allocation de temps de conduite pour le ramassage sur demande et la livraison non prévue	16
Calcul du temps de conduite non lié au ramassage et à la livraison	18
Allocation de temps total pour les itinéraires de ramassage et de livraison.....	19
Temps fonctionnel non cédulé.....	19
Allocation de temps total pour les itinéraires de ramassage et de livraison (suite).....	20
Calcul de l'allocation de temps pour les itinéraires de ramassage et de livraison.....	22
Feuille du service de ramassage commercial – Formulaire 108	22
Feuille du service de ramassage commercial – Formulaire 108	23

Chapitre 5 – Service de ramassage commercial et itinéraire de livraison

Introduction Le présent chapitre décrit la méthode de ramassage et de livraison qui permet l'organisation des itinéraires commerciaux.

Catégorie de ramassage Les points de ramassage commercial sont classés en trois différentes catégories de ramassage. Selon les types suivants :

- Un point de remise de **commercial industriel (CI)** est défini en tant qu'emplacement physique ou adresse municipale où le point de ramassage se trouve au rez-de-chaussée.
- Un point de remise de **commercial immeuble élevé (CIE)** est défini en tant qu'emplacement physique ou adresse municipale où le point de ramassage se trouve dans un immeuble à plusieurs étages (non au rez-de-chaussée).
- Un point de remise d'un **centre commercial (CC)** est défini en tant qu'emplacement physique ou adresse municipale où le point de ramassage se trouve dans un centre commercial.

Nota : Si le point de ramassage est accessible de l'extérieur du centre commercial, définissez ce point de remise en tant que point de remise commercial industriel.

Exemple : Ramassage à partir d'un quai situé à l'arrière d'un commerce de vente au détail ou directement à l'avant du commerce, sans avoir à entrer dans le centre commercial.

Classez chaque point de ramassage dans l'une des trois catégories. Utilisez les renseignements actuels liés au ramassage (base de données SIMI) et classez chaque point de ramassage en utilisant l'information fournie par le CSP, ou par une visite des lieux par l'AMI ou par le superviseur local du transport, si nécessaire.

Sélection des itinéraires à échantillonner

Après avoir classé chaque point de ramassage de chacun des itinéraires de l'installation, consultez le syndicat pour déterminer les itinéraires qui feront l'objet d'un échantillonnage. Les itinéraires sélectionnés doivent comporter des points de ramassage représentant leur catégorie de ramassage. Les CSP qui participent à l'échantillonnage devraient être des conducteurs d'expérience qui possèdent des connaissances approfondies et qui acceptent de participer.

Nota : *Lorsqu'un CSP d'un itinéraire sélectionné n'accepte pas de participer à l'exercice d'échantillonnage, les parties locales examineront ensemble la dotation de l'itinéraire de façon que l'exercice d'échantillonnage puisse avoir lieu normalement.*

L'échantillonnage doit comprendre au moins 100 points de ramassage prévu étudiés pour chacune des catégories de ramassage (*voir Nota 1 et Nota 2*).

Exemple : Un itinéraire comprenant 10 points de ramassage faisant partie de la catégorie commerciale immeuble élevé est échantillonné pendant chacun des 5 jours comptera 50 points de ramassage prévu étudiés. Par conséquent, 50 autres observations seraient nécessaires.

Les itinéraires échantillonés doivent être représentatifs des itinéraires de l'installation. Les heures de travail au cours desquelles l'échantillonnage est effectué doivent correspondre à la durée réelle prévue pour les ramassages. L'échantillonnage de chaque itinéraire sélectionné s'échelonnera sur une période de 5 jours consécutifs.

Nota 1 : *Si l'installation comporte certaines catégories de ramassage qui ne s'appliquent qu'à un ou deux itinéraires, échantillonnez chacun d'eux pendant une période de 10 jours afin d'obtenir le nombre maximum possible de points de remise échantillonnés.*

Nota 2 : *Lorsque le nombre de points de remise (PDR) d'une catégorie de ramassage est réparti entre plusieurs itinéraires de l'installation et qu'il est impossible de récupérer 100 observations sans échantillonner de nombreux itinéraires, procédez à une consultation locale. Voyez s'il est possible de combiner ces points de ramassage en un nombre limité d'itinéraires. Le CSP doit avoir amplement le temps de se familiariser avec les clients. S'il est impossible de combiner les points de ramassage, sélectionnez les deux itinéraires qui donneront le plus grand nombre de ces types de point de remise.*

Formation en pratiques exemplaires Avant le début de l'étude d'échantillonnage, il faut enseigner aux superviseurs, aux CSP, aux observatrices-observateurs syndicaux et aux échantillonneurs les bonnes méthodes de livraison et de ramassage. Consultez la section *Formation en pratiques exemplaires pour les CSP et les échantillonneurs* du chapitre 4 de ce manuel.

Échantillonnage L'échantillonnage sera mené à un moment représentatif des conditions de l'itinéraire et normales.

collecte de données Au moment de l'échantillonnage, les arrêts des itinéraires échantillonés seront désignés comme suit :

1. Arrêts pour le ramassage commercial prévu:
2. Arrêts pour le ramassage commercial sur demande : ou
3. Arrêts pour la livraison non prévue

Les **ramassages commerciaux sur demande** constituent des ramassages non prévus et doivent être intégrés à la fenêtre de ramassage quotidienne.

Les **livraisons non prévues** sont des articles à délai de livraison convenu qui ne sont pas disponibles lors du chargement des colis.

Au cours de l'échantillonnage, les données liées au temps de service sont également recueillies pour les ramassages sur demande et les livraisons non prévues. Les données liées aux ramassages sur demande ne seront pas utilisées pour définir le temps de service. Les données liées aux livraisons non prévues seront utilisées de la façon décrite ci-dessous.

Définissez chaque point de ramassage en tant que « C-1 », « C-2 », etc., dans la colonne *No d'arrêt de livraison* du formulaire 104. Enregistrez également l'un des trois types de points de remise (CI, CIE ou CC) pour chacun des points dans la colonne *Type de point de remise* du formulaire. Enregistrez « 1 » dans la colonne *Ramassage (prévu)* pour un ramassage prévu ou dans la colonne *Ramassage (sur demande)* pour un ramassage sur demande.

Prenez en note le temps de début et de fin du temps de service à chaque point de remise, ainsi que le temps passé à chaque point de remise dans les colonnes de la section « *Temps par arrêt* » du formulaire 104.

Dans le cas de livraisons non prévues, consignez le temps de service de la même façon que pour les ramassages. Enregistrez le nombre de livraisons

non prévues à chaque point de remise dans la colonne *Livraison non prévue* du formulaire 104.

L'échantillonnage de l'itinéraire et l'étude des données sont effectués tel que décrit à la section *Exercice d'échantillonnage de l'itinéraire et collecte de données* du chapitre 4.

On remettra à l'observatrice-l'observateur des copies de l'original et de la version rajustée du Rapport d'événement détaillé et du formulaire 104.

Échantillonnage des itinéraires– Formulaire 104

**Établissement
des temps de
services de
ramassage et
de livraison**

Toutes les données de l'échantillonnage seront utilisées à moins que l'observatrice-l'observateur syndical et l'agent de mesure des itinéraires n'acceptent d'exclure les données portant sur un ou plusieurs points de remise.

Temps de service pour le ramassage prévu

Le temps moyen de ramassage par arrêt pour **ramassage commercial prévu** doit être calculé pour chaque catégorie de ramassage. Cette moyenne de temps pour chaque catégorie de ramassage se nomme « temps de service ».

Le calcul du **temps de service** débute quand le CSP touche le frein de stationnement après s'être arrêté à un point de remise et se termine quand il touche le frein de stationnement pour remettre le véhicule en route après avoir effectué le service au point de remise.

Lorsqu'un CSP dessert plus d'un point de remise à un arrêt du véhicule, le temps de service pour le premier point de remise se termine lorsque le CSP arrive au prochain point de remise. C'est à ce moment que commence le calcul du temps de service pour le point de remise subséquent.

Le temps de conduite entre les deux points de remise ne doit pas être inclus dans le temps de service.

Exception : *Lorsque le temps de service pour un point de remise d'une journée d'échantillonnage est plus du double du temps de service moyen de tous les points de remise de l'échantillonnage, les données doivent être supprimées de l'échantillonnage. Calculez le temps de service pour la catégorie de ramassage selon les données restantes.*

Pour le calcul du temps de service, ces points de remise devront être exclus du calcul de la moyenne. Le temps de service moyen ajusté sera calculé à l'aide du formulaire 112, qui présente un sommaire des renseignements figurant sur le formulaire 110 pour tous les itinéraires de l'exercice d'échantillonnage. Le formulaire indiquera le temps de service initial et le temps de service ajusté après suppression des exceptions aux points de remise.

**Établissement
des temps de
services de
ramassage et
de livraison
(suite)**

Pour calculer le temps de service de ramassage par arrêt prévu, divisez le temps de service total pour les points de ramassage prévus indiqués sur tous les formulaires 104 utilisés au cours de l'échantillonnage de chaque catégorie de ramassage par le nombre total de ramassage prévu de chacune de ces catégories de ramassage respectives. Voir définitions du présent chapitre qui se trouvent à la section *Catégorie de ramassage*.)

$$\frac{\text{Total du temps de service de ramassage par arrêt prévu d'un itinéraire}}{\text{Nombre total d'arrêts pour ramassages prévus d'un itinéraire}} \text{ divisé par} = \text{Temps de service par arrêt sur demande}$$

Le temps de service pour chacune de ces catégories de ramassage est indiqué sur les lignes 10 a, 10 b, 10 c et 11 du formulaire 110.

Tout point de remise nécessitant plus du double du temps de service moyen (pour la majorité des journées) sera traité en tant qu'exception, et on établira un temps de service individuel pour ce point à l'aide d'une vérification chronométrée d'une journée. Lorsqu'un point de remise individuel a un profil de courrier irrégulier, des jours additionnels peuvent être nécessaires pour établir un temps de service.

Temps de service pour le ramassage sur demande

Les données liées au temps de service des arrêts pour le ramassage sur demande ont été recueillies, mais n'ont pas été utilisées pour effectuer le calcul du temps de service de ramassage par arrêt prévu.

Le temps de service pour les ramassages sur demande est calculé pour chaque itinéraire une fois que les ramassages prévus ont été attribués à un itinéraire. Divisez le temps de service prévu total pour un itinéraire par le nombre total d'arrêts pour ramassage à horaire cédulée de l'itinéraire.

Établissement des temps de services de ramassage et de livraison (suite) Pour déterminer le temps total du temps de service prévu pour un itinéraire, multipliez le nombre d'arrêts pour ramassage prévu à horaire cédulée attribué à l'itinéraire pour chaque catégorie de ramassage par le temps de service par arrêt pour chaque catégorie de ramassage correspondante. Additionnez les résultats. Le résultat final représentera le portrait type des catégories de ramassage de l'itinéraire. Utilisez le total pour calculer le temps de service pour les ramassages sur demande de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total du temps de service de ramassage par arrêt prévu d'un itinéraire}}{\text{Nombre total d'arrêts pour ramassages prévus d'un itinéraire}} = \text{Temps de service par arrêt sur demande}$$

Ce temps de service est calculé dans l'application SIMI une fois que les ramassages prévus ont été attribués à chaque itinéraire.

Temps de service pour les livraisons non prévues

Additionnez les données inscrites sur le formulaire 104 utilisé au cours de l'exercice d'échantillonnage pour effectuer les livraisons aux points de remise de livraisons non prévues. Additionnez toutes les données liées au temps de service pour les livraisons non prévues, peu importe le type de point de remise. Pour calculer le **temps de service pour les livraisons non prévues**, divisez le temps de service total non prévues consignés sur les formulaires 104 par le nombre total d'arrêts de livraisons non prévues pour ces points de remise.

$$\frac{\text{Temps de service total pour les livraisons non prévues}}{\text{Nombre total d'arrêts de livraison non prévu}} = \text{Temps de service par arrêt de livraison non prévu}$$

$$\frac{\text{Temps de service total pour les livraisons non prévues}}{\text{Nombre total d'arrêts de livraison non prévu}} = \text{Temps de service par arrêt de livraison non prévu}$$

Allocation de temps de service pour les points de remise pour livraisons prévues et non prévues – Sommaire

Le nombre de livraisons non prévues et de ramassages sur demande pour chaque itinéraire est défini au moyen des données liées à un volume de base réparti sur 12 mois (à l'exception de juillet, août et décembre).

Obtenez le nombre moyen de ramassages commerciaux sur demande effectués au cours de cette période à partir du système « PICK », utilisé pour faire le suivi des appels des clients.

Obtenez le nombre moyen de livraisons non prévues au cours de la période liée au volume de base par l'entremise de la base de données de tri et de chargement des colis à distribuer (TCCD).

Lorsque les données ne sont pas disponibles, faites un exercice de saisie des volumes sur cinq jours au niveau des PDR.

Calculez l'allocation de temps pour chaque itinéraire de ramassage commercial utilisant le temps de service de la façon suivante :

1. Attribuez le temps de service moyen pour ramassage prévu qui s'impose à chaque arrêt pour ramassage commercial prévu d'un itinéraire. Utilisez le jour de la semaine pour lequel cet itinéraire compte le plus grand nombre de points de remise. Enregistrez ce total sur le formulaire 108.
2. Multipliez le nombre moyen de ramassages commerciaux sur demande qui ont eu lieu au cours de la période de calcul du volume de base de l'UDL desservie par la section de ramassage commercial de chaque itinéraire par la moyenne de temps du service de ramassage sur demande. Enregistrez ce total à la valeur du ramassage sur demande sur le formulaire 108.

Nota : On obtient le temps de service sur demande en divisant le nombre d'arrêts pour ramassages prévus de l'itinéraire par le temps total du service prévu de l'itinéraire, comme l'indique le point n° 1 ci-dessus.

3. Multipliez le nombre moyen de livraisons non prévues ayant eu lieu au cours de la période de calcul du volume de base de l'UDL desservie par la section de ramassage commercial de chaque itinéraire par la moyenne du temps de service de livraison non prévu. Enregistrez ce total à la valeur de livraisons non prévues sur le formulaire 108.

4. Déterminez tout arrêt pour ramassages commerciaux prévus qui

nécessite plus du double du temps de service pour la catégorie de ramassage pertinente. Le temps appliqué à chacun de ces points de remise est le temps précis qui a été déterminé au cours de la vérification chronométrée d'une journée. Enregistrez le résultat lié au temps de service près du point de remise sur le formulaire 108.

***Nota :** Lorsqu'une vérification d'une journée ne reflète pas une journée type, il faudra ajouter un ou des jours supplémentaires pour définir l'allocation de temps.*

Formulaire 110 Sommaire de l'échantillonnage des itinéraires de ramassage Commercial – itinéraire individuel

Formulaire 112 Sommaire de l'échantillonnage des itinéraires de ramassage (Tous les itinéraires)

CANADA POST		POSTES CANADA							
M.S.C. Workload Structuring System Pickup Route Sampling Summary (all routes)		Système d'organisation de la somme de travail des C.S.P. Sommaire de l'échantillonnage des itinéraires de ramassage (tous les itinéraires)							
Dépot/Function		Dépôt/Fonction		Région/Région		Test Ending / Test finissant le			
Route No. / Numéro d'itinéraire	Average Pickup Service Time per stop (scheduled)				Temps moyen de ramassage par arrêt (prévu)		Unscheduled Delivery / Livraison non prévu		
	Business Industrial / commercial - Industriel		Business Highrise / commercial - Immeuble élevé		Business Plaza / commercial - centre commercial				
	Total Service Time / Temps de service total	Total points of call / point de remise total	Total Service Time / Temps de service total	Total points of call / point de remise total	Total Service Time / Temps de service total	Total points of call / point de remise total		Total Service Time / Temps de service total	Total points of call / point de remise total
Total									
Average Service Time - Business Industrial Average Service Time - Business Highrise Average Service Time - Business Plaza Average Unscheduled Delivery Service Time per stop				Temps moyen de service commercial - Industriel Temps moyen de service commercial - Immeuble élevé Temps moyen de service commercial - Centre commercial Temps moyen de livraison par arrêt non prévu					
Adjusted (after removing POCs with greater than double the average service time)				Ajusté (après avoir enlevé les POCs ayant un taux de service supérieur à deux fois la moyenne)					
Average Service Time - Business Industrial Average Service Time - Business Highrise Average Service Time - Business Plaza				Temps moyen de service commercial - Industriel Temps moyen de service commercial - Immeuble élevé Temps moyen de service commercial - Centre commercial					

33-082-112e (04-07)

Tri séquentiel, temps de chargement et de déchargement Le temps de tri séquentiel, de chargement et de déchargement est calculé à l'aide des données provenant des itinéraires échantillonnés d'une installation. Pendant l'exercice d'échantillonnage, pour établir le temps de service, inscrire séparément le temps requis de chaque itinéraire échantillonné d'une installation pour effectuer les tâches suivantes :

1. tri séquentiel des livraisons non prévues;
2. chargement des livraisons non prévues ainsi que de tout équipement et document requis pour les ramassages prévus et sur demande;
3. déchargement du courrier levé aux points de ramassage prévus et sur demande.

Enregistrez cette information sur le formulaire 110.

Nota : Si ces activités n'ont pas été observées au cours de l'exercice d'échantillonnage du temps de service, il faudra effectuer un nouvel exercice d'échantillonnage s'échelonnant sur une période de 5 jours.

Calculez le temps moyen pour chacune des activités (tri séquentiel, chargement et déchargement) à l'aide des données recueillies au cours de l'exercice d'échantillonnage. Appliquez les résultats à chaque itinéraire qui effectue un ramassage commercial pour cette installation.

Le temps de chargement et de déchargement seront combinés pour les itinéraires comprenant les activités de levée des BLP ainsi qu'aux COP, et de ramassage commercial. Si la majorité du travail effectué comprend des ramassages commerciaux, enregistrez le temps de chargement et de déchargement sur le formulaire 108. Si la majorité du travail est effectué est la levée des BLP, ainsi que les COP, enregistrez le temps de chargement et de déchargement sur le formulaire 103.

Dans les situations où ces allocations de temps ne conviennent pas à un itinéraire, une vérification de 5 jours sera effectuée afin de définir une allocation de temps pour cet itinéraire seulement. De telles vérifications seront effectuées pendant les heures normales de travail.

Les allocations de temps pour les activités de tri séquentiel, de chargement et de déchargement appliquées à chaque itinéraire seront inscrites sur le formulaire 108 ou le formulaire 103 (selon le cas) et font partie du temps total indiqué sur le formulaire 106.

- Ligne 6 (Évaluation de la valeur – Itinéraire de BLP)
 - Ligne 7 (Évaluation de la valeur – livraison ou ramassage commercial)
-

Allocation de temps de conduite pour ramassage prévu

Dans les cas où il existe des données de conduite entre des points particuliers qui ont été extraits d'échantillonnages précédents ou du formulaire 103, ces données peuvent être utilisées si l'agent de mesure des itinéraires et l'observatrice-l'observateur syndical en conviennent. Ces données doivent avoir été recueillies au moment de la journée où le travail est généralement exécuté.

Le temps de conduite entre les points de remise prévus d'un itinéraire de ramassage sera estimé au moyen de la norme de conduite de 0,0008 minute par pied des *Tables des valeurs de temps appliquées*. Commencez en situant l'emplacement des arrêts prévus d'un itinéraire de ramassage commercial dans le logiciel de mappage. Utilisez les points de remise du jour de la semaine ayant le plus grand nombre de points de ramassage prévu. Multipliez la distance mesurée entre ces points de remise prévus par la norme de conduite de 0,0008 minute. On obtiendra ainsi le temps de conduite des points de ramassage commercial prévus de cet itinéraire.

Enregistrez ce temps sur le formulaire 108 en tant que temps de conduite prévu.

Nota : Dans les cas où la norme de 0,0008 minute ne donne pas de résultats exacts, consultez la section locale du syndicat. Vous pouvez faire un exercice d'échantillonnage afin d'arriver à un taux relatif au temps requis par pied pouvant s'appliquer à ces situations exceptionnelles (p. ex. secteurs à haute densité et à achalandage élevé). Un échantillon assez important doit être utilisé. Si les parties ne s'entendent pas sur la méthodologie d'échantillonnage ou sur la façon d'appliquer les résultats d'un échantillonnage, effectuez sur place, pendant une journée, une vérification chronométrée des temps de conduite pour chaque itinéraire touché et utilisez les résultats obtenus.

Allocation de temps de conduite pour le ramassage sur demande et la livraison non prévue

Une allocation de temps de conduite sera créée pour les points de remise de ramassage sur demande et de livraison non prévue de chaque itinéraire de ramassage commercial.

Sélectionnez une période d'échantillonnage de 10 jours consécutifs au cours de l'année (à l'exception des mois de juillet, août et décembre). Cette période d'échantillonnage doit être représentative des conditions moyennes. Consultez la section locale du syndicat à propos de la période prévue pour l'exercice d'échantillonnage. Cette période ne doit pas nécessairement concorder avec celle de l'échantillonnage visant à déterminer la moyenne du temps de service.

Déterminez, pour chaque UDL, le nombre de **livraisons commerciales non prévues** effectuées à chaque jour pendant la période d'échantillonnage. Obtenez cette information à partir de la base de données de tri et de chargement des colis à distribuer.

Déterminez, pour chaque UDL, le nombre de **ramassages commerciaux sur demande** indiqués chaque jour dans les dossiers gérés par le répartiteur ou le superviseur au cours de la période d'échantillonnage. Les données figurent dans le système « PICK », utilisé pour faire le suivi des appels des clients.

***Nota :** Les données d'échantillonnage échelonnées sur 10 jours susmentionnées sont utilisées comme points de repère dans le logiciel de mappage afin de définir le temps de conduite. Elles ne sont pas utilisées pour déterminer les volumes aux fins de réorganisation. Les données sur le volume qui ont été utilisées pour la réorganisation sont fondées sur un volume de base réparti sur douze mois (à l'exception de juillet, août et décembre).*

À l'aide du logiciel de mappage, situez les points de ramassages sur demande et de livraisons non prévues pour chaque jour de la période d'échantillonnage pour l'UDL desservie au cours de l'itinéraire :

1. Situez les arrêts pour ramassages prévus de l'itinéraire.
2. Mesurez la distance entre les points de remise une fois les ramassages sur demande et les livraisons non prévues additionnés aux arrêts pour ramassages prévus.
3. Soustrayez la distance totale mesurée pour les ramassages prévus de ce total ajusté.
4. Additionnez la différence calculée chaque jour de l'échantillonnage.

5. Multipliez le total de la différence des distances quotidiennes par la norme de conduite de 0,0008 minute des *Tables des valeurs de temps appliquées*.
6. Divisez ensuite le temps obtenu par le nombre total d'arrêts pour ramassages sur demande et de livraisons non prévues qui ont lieu sur cet itinéraire au cours de la période d'échantillonnage.

$$\frac{(Nouveau\ total\ de\ temps\ de\ conduite\ pour\ les\\ 10\ jours - Distance\ prévue\ X\ 10) \times 0,0008}{Nombre\ total\ d'arrêts\ non\ prévus\ (ramassages\\ sur\ demande\ et\ livraisons\ non\ prévues)} = \text{Temps de conduite moyen pour le}\\ \text{point de ramassage sur demande et de}\\ \text{livraison non prévue}$$

On obtiendra ainsi le temps de conduite moyen pour le point de ramassage sur demande et de livraison non prévue de cet itinéraire.

Dans l'application, déterminez le nombre moyen de ramassages sur demande attribués à cet itinéraire en calculant la moyenne des ramassages sur demande pour l'UDL liés à cet itinéraire pour la période de base du volume de 12 mois (à l'exception des mois de juillet, d'août et de décembre). Obtenez cette information à partir de la base de données du système « PICK », utilisé pour faire le suivi des appels des clients.

Déterminez le nombre moyen de livraisons non prévues pour l'itinéraire au cours de la période de base du volume de 12 mois, à l'exception de juillet, d'août et de décembre. Obtenez cette information à partir de la base de données de tri et de chargement des colis à distribuer.

Additionnez le nombre moyen de ramassages sur demande et de livraisons non prévues pour l'itinéraire, selon les directives qui précèdent. Multipliez cette moyenne combinée par le temps de conduite moyen des points de ramassage sur demande et de livraison non prévue de cet itinéraire. Enregistrez ce temps sur le formulaire 108 en tant que temps de conduite pour ramassage non prévu.

Nota: Dans les cas où la norme de conduite de 0,0008 minute des Tables des valeurs de temps appliquées ne permet pas d'obtenir des résultats exacts, le temps de conduite sera vérifié au moyen d'une vérification d'une journée effectuée sur place et les résultats obtenus seront utilisés. De telles vérifications seront effectuées au moment de la journée où le travail est généralement exécuté.

Calcul du temps de conduite non lié au ramassage et à la livraison

Le temps de conduite doit être établi pour les déplacements liés aux tâches de ramassage et de livraison commercial. Dans les cas où il existe des données de conduite pour se rendre d'un point à un autre qui ont été recueillies au moment de la journée où le travail est généralement exécuté, ces données peuvent être utilisées si l'agent de mesure des itinéraires et l'observatrice-l'observateur syndical conviennent qu'elles sont exactes. Dans les cas où les données relatives à la conduite ne sont pas disponibles, vous devez avoir recours à la norme de 0,0007 minute par pied des *Tables des valeurs de temps appliquées*.

Les segments de temps de conduite non liés au ramassage et à la livraison comprennent notamment le temps pour se rendre:

- Jusqu'au secteur de livraison ou de ramassage.
- Jusqu'au COP (le cas échéant).
- Jusqu'au secteur de livraison ou de ramassage suivant.
- Jusqu'au lieu du repas et le trajet de retour correspondant (le cas échéant).
- Jusqu'à la fonction suivante.
- Jusqu'à l'emplacement de déchargement.
- Et tout autre temps de conduite requis.

Nota 1 : La norme de 0,0008 minute est utilisée si le COP est situé dans le secteur de ramassage et de livraison.

Nota 2 : Dans les cas où il n'y aucun endroit convenable pour la pause-repas dans le secteur de livraison, déterminez la distance jusqu'à l'emplacement, puis calculez le temps de conduite au moyen de la norme de conduite de 0,0008 minute.

Dans les cas où les normes de conduite de 0,0007 et de 0,0008 minute des *Tables des valeurs de temps appliquées* ne permettent pas d'obtenir des résultats exacts, le temps de conduite non lié au ramassage et à la livraison sera vérifié au moyen d'une vérification chronométrée sur place d'une journée. De telles vérifications seront effectuées au moment de la journée où le travail est généralement exécuté. Utilisez ces temps de conduite pour réorganiser les itinéraires.

Le temps de conduite non lié au ramassage et à la livraison doit être enregistré sur le formulaire 108 et fait partie du temps total indiqué à la ligne 7 du formulaire 106 (évaluation de la valeur – livraison ou ramassage commercial).

Allocation de temps total pour les itinéraires de ramassage et de livraison

Le temps total alloué au ramassage et à la livraison de chaque itinéraire de ramassage commercial est déterminé en additionnant les éléments suivants :

- Allocation de temps pour les livraisons non prévues. Il s'agit du temps requis pour effectuer le nombre moyen d'arrêts de livraison non prévus.
- Allocation de temps pour le ramassage sur demande. Il s'agit du temps requis pour effectuer le nombre moyen d'arrêts pour ramassage non prévus.
- Allocation de temps pour les ramassages prévus. Il s'agit du temps requis pour ramasser les articles à chacun des arrêts pour ramassages prévus.
- Temps de conduite pour les ramassages prévus de l'itinéraire. Ce temps est déterminé en calculant le temps de conduite entre les arrêts pour ramassages prévus de l'itinéraire.
- Allocation de temps de conduite pour les ramassages sur demande et les livraisons non prévues de l'itinéraire. Cette allocation est déterminée en multipliant le nombre de livraisons non prévues et le nombre d'arrêts pour ramassages sur demande par le taux du temps de conduite des arrêts non prévue établi pour chaque itinéraire.
- Allocation de temps de conduite non lié au ramassage et à la livraison. Temps de conduite nécessaire pour se rendre aux divers emplacements et en revenir (p. ex. de l'installation postale jusqu'au point de départ de l'itinéraire ou de la fin de l'itinéraire jusqu'au point de déchargement).
- Le temps nécessaire pour faire le tri séquentiel, charger et décharger le véhicule, y compris le temps d'attente nécessaire.
- Temps fonctionnel non cédulé.

Temps fonctionnel non cédulé

Le temps fonctionnel non cédulé est la différence entre l'allocation totale de temps pour les activités de livraison et de ramassage commercial et le temps de service alloué et le temps de conduite requis dans le secteur de ramassage, pour s'y rendre et en revenir.

Allocation de temps total pour les itinéraires de ramassage et de livraison (suite)

Le temps fonctionnel non cédulé est calculé en soustrayant le temps évalué pour les ramassages prévus, les ramassages sur demande, les livraisons non prévues et le temps de conduite non lié au ramassage et à la livraison du temps total à l'intérieur de la fenêtre de livraison et de ramassage.

Nota : La fenêtre de livraison et de ramassage sera déterminé tout au long du processus de réorganisation, selon les besoins opérationnels et la demande des clients. Le temps total de la fenêtre sera égal ou supérieur au total de l'allocation du temps ci-haut mentionné

Le temps fonctionnel non cédulé est réparti en deux catégories pour chaque itinéraire :

1. Temps de flexibilité des opérations
2. Temps prévu inutilisé

Le temps de flexibilité des opérations correspond à tout temps déterminé entre les points de remise qui est inférieur au temps de service moyen attribué aux ramassages prévus. Chaque itinéraire de ramassage commercial doit avoir une quantité minimum de temps de flexibilité des opérations qui sera déterminé pour répondre aux besoins opérationnels.

Le temps fonctionnel non cédulé qui reste est désigné comme du temps prévu inutilisé.

Le temps prévu inutilisé peut être utilisé quotidiennement pour assigner le CSP à d'autres tâches. Ce temps ne fera pas partie du temps de livraison réel à la ligne 12 du formulaire 106 et ne sera pas utilisé dans le calcul de la charge de colis quotidienne.

Nota : Lorsqu'un itinéraire de ramassage commercial est combiné à un itinéraire de livraison dans une même zone géographique et que le temps entre les points de remise commerciaux est supérieur à 45 minutes, deux fenêtres de ramassage distinct seront créées. Le temps entre les fenêtres de ramassage fera partie du temps de livraison réel.

Le temps total attribué au ramassage et à la livraison pour chaque itinéraire de ramassage commercial est enregistré sur le formulaire 108 et transcrit à la ligne 7 du formulaire 106 (livraison et ramassage commercial).

Calculez un temps de conduite moyen par point de remise pour les

ramassages commerciaux prévus ainsi que pour les livraisons non prévues et les ramassages sur demande pour chaque itinéraire de ramassage commercial. Lorsqu'un point de ramassage commercial est ajouté ou supprimé, le temps moyen de conduite pertinent et la moyenne du temps de service pour cette catégorie de ramassage sera ajoutée au temps total de livraisons et des ramassages commerciaux de l'itinéraire ou en sera soustraite.

***Nota :** Lorsque la procédure susmentionnée donne une allocation de temps de conduite inexacte, recalculez l'emplacement de tous les points de remises prévus et recalculez l'allocation du temps de conduite pour les arrêts prévus.*

Calcul de l'allocation de temps pour les itinéraires de ramassage et de livraison

Livraison / ramassage commerciaux

Heure d'arrivée	15:15:00	Départ de l'aire	16:45:00	Livraison / ramassage comm.	98.00
Voyageant / temps piégé				Ramassage - cédulé	
Temps estimé de conduite				Arrêts	6
				Items	
Trier, Charger et Décharger				Valeur de ramassage cédulé	26.88
Trier				Dévier	km
Charger				Total des 10 jours - Arrêts	
Catégorie de conduite				Taux de conduite non cédulé	
Standard				Arrêts	Par arrêt
Conduire avant livraison				4.48	
0.00 min + 0.00 km = 0.00				Valeur de ramassage sur demande	
Conduire sans livraison				Par arrêt	4.23
0.00 min + 0.00 km = 0.00				Taux de conduite non cédulé	
Conduite à l'extérieur du				Valeur de livraison	
0.00 km = 0.00				Arrêts	Par arrêt
Conduite - cédulé				4.23	
6.10 km = 16.01				Taux de conduite non cédulé	
Temps opérationnel flexible				Valeur de livraison	
9.80				Arrêts	Par arrêt
Temps prévu inutilisé				4.23	
37.31				Taux de conduite non cédulé	
Pause / diner				Valeur de livraison	
0.00				Arrêts	Par arrêt
Temps inclus				4.23	
0.00				Taux de conduite non cédulé	
Conduire après livraison				Valeur de livraison	
0.00 min + 0.00 km = 0.00				Arrêts	Par arrêt
Décharger				4.23	
5.00				Taux de conduite non cédulé	
Inclus dans fenêtre				Valeur de livraison	
<input type="checkbox"/> 68.94 & 14.18 min - 17:00 - Temps de LBL ...				Arrêts	Par arrêt
				4.23	
Commentaires					
			OK	Annulé	

Feuille du service de ramassage commercial – Formulaire 108

									Date de révision:	2004-02-25 10:13													
									Date de mise en oeuvre:	2003-07-17													
Feuille du service de ramassage commercial																							
B354 - Transport Intra-Cité: Module 500																							
Tournée 550 - lun - ven																							
Client	Fen. Ram.	Prévu	lun	mar	mer	jeu	ven	Valeur (min.)	Commentaires														
Tri séquentiel								1															
Chargement								2															
Conduite à: le secteur de livraison - H7R								6															
Conduite à: ARTHUR SAUVE 4805								2															
SERUM INTERNATIONAL Autoroute 13 - 4400 Montréal H7R6E9 Téléphone: 625-8511 No. du client: 05085586	15:30 to 17:00	15:30	✓	✓	✓	✓	✓	2.96	RÉCEPTION														
																							
BOUTIQUE FRANLU Dagenais O - 3462 Montréal H7P1V6 Téléphone: 625-3044 No. du client: 3054357	16:05 to 17:00	16:05	✓	✓	✓	✓	✓	2.96	VOIR RÉCEPTIONNISTE Contact : Virginia														
																							
DISTRIBUTION MTEE MATRIX Morisset - 4355 Montréal H7R1P7 Téléphone: 450-962-3669 No. du client: 7009242	16:20 to 16:30	16:20	✓	✓	✓	✓	✓	2.96	PORTE PRINCIPALE														
																							
IRONIK STE ROSE BOUL. - 5048 Montréal H7R1V7 Téléphone: 627-7738 No. du client: 4515595	16:40 to 17:00	16:55	✓	✓	✓	✓	✓	2.96	RÉCEPTION														
																							
SBH INC. Édouard - 330 Montréal H7P2M7 Téléphone: 450-963-3176 No. du client: 7058869	17:20 to 18:00	17:20	✓	✓	✓	✓	✓	2.96	Contact: POST: BVE Brigitte Benoît														
Conduite à: DÉPÔT MONTERREY								6															
Déchargement: DÉPÔT MONTERREY - Monterrey - 2090								10															
<p>Cette itinéraire fournit une routine pour des activités quotidiennes. Les besoins opérationnelles peuvent rendre nécessaires des ajustements ou des fonctions relatives additionnelles. En cas de retard/difficultés ainsi qu'au début du temps fonctionnel non calculé, le CSP doit immédiatement communiquer avec le superviseur.</p>																							
Vérifiez périodiquement du répartiteur si il y a des ramassages sur demande																							
<table> <tbody> <tr> <td>Conduite - prévue:</td> <td>18.68</td> </tr> <tr> <td>Conduite - non prévus:</td> <td>13.62</td> </tr> <tr> <td>Valeur de livraison non prévues:</td> <td>33.00</td> </tr> <tr> <td>Valeur de ramassages sur demande:</td> <td>5.92</td> </tr> <tr> <td>Temps de flexibilité des opérations:</td> <td>12.93</td> </tr> <tr> <td>Temps prévu inutilisé:</td> <td>30.00</td> </tr> <tr> <td>Valeur - livraison ou ramassage commercial:</td> <td>152.95</td> </tr> </tbody> </table>										Conduite - prévue:	18.68	Conduite - non prévus:	13.62	Valeur de livraison non prévues:	33.00	Valeur de ramassages sur demande:	5.92	Temps de flexibilité des opérations:	12.93	Temps prévu inutilisé:	30.00	Valeur - livraison ou ramassage commercial:	152.95
Conduite - prévue:	18.68																						
Conduite - non prévus:	13.62																						
Valeur de livraison non prévues:	33.00																						
Valeur de ramassages sur demande:	5.92																						
Temps de flexibilité des opérations:	12.93																						
Temps prévu inutilisé:	30.00																						
Valeur - livraison ou ramassage commercial:	152.95																						
Date d'impression: 2004-02-25 10:13																							
Form no. 33-052-106 (04-03)																							

